



- Études collégiales
- Établissements
- Programmes d'études
- Programmes de subvention
- Systèmes informatiques
- Financement et équipement
- Données et statistiques
- Administration et contrôle
- Épreuves uniformes

Bourses d'études de 1^{er}, de 2^e et de 3^e cycle

Québec - Chine 2005-2006

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES : UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Entente	Nature du soutien	Conditions d'admissibilité	Dossier de candidature
Sélection finale	Renouvellement	Recommandations	Renseignements supplémentaires
		Veillez envoyer votre dossier à:	

L'entente

À la suite d'une entente signée entre le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine, le gouvernement chinois offre aux Québécoises et Québécois des bourses complètes et des bourses partielles. Ces bourses sont accordées pour des études dans des établissements d'enseignement chinois désignés.

Veillez noter que l'année universitaire en Chine s'étend de septembre en juillet. Les récipiendaires commenceront leurs cours en septembre ou en février. Dans ce dernier cas, cependant, l'étudiant devra s'entendre avec son établissement d'accueil pour débiter ses études en février.

Nature du soutien

Bourses complètes

Six bourses sont offertes pour des stages de courte durée (de 3 à 12 mois) ou pour des études universitaires à l'intention d'étudiantes et d'étudiants, d'universitaires, de cadres supérieurs d'organismes para-gouvernementaux ou privés, ou de professionnelles et de professionnels de haut niveau désireux de parfaire leur connaissance de la langue et de la culture chinoise ou d'obtenir une formation dans divers

secteurs d'études ou de recherche.

Chaque bourse couvre :

- un seul titre de transport aérien international d'aller-retour entre le Québec et la Chine, payé par le ministère des Relations internationales du Québec selon les barèmes en vigueur, et ce, pour toute la durée des études en Chine;
- une allocation d'installation de 500 \$ CAN payée par le ministère des Relations internationales du Québec en un seul versement au récipiendaire de la bourse, et ce, pour toute la durée des études en Chine;
- une allocation mensuelle de subsistance versée aux taux suivants : 800 yuans pour les étudiantes et les étudiants de 1^{er} cycle, 800 yuans pour les étudiantes et les étudiants en langue chinoise, 1 100 yuans pour les étudiantes et les étudiants qui peuvent attester d'un titre qui équivaut à deux ans et plus d'un diplôme de 1^{er} cycle en langue chinoise et 1 400 yuans pour les étudiantes et les étudiants de cycles supérieurs;
- une allocation d'établissement, soit 300 yuans pour un séjour de six mois et moins et 600 yuans pour un séjour d'une année universitaire et plus;
- les frais d'inscription et de scolarité;
- le matériel didactique;
- l'hébergement sur le site de la cité universitaire;
- les soins médicaux (couverts à 80%).

Les frais occasionnés pour les examens médicaux en Chine et l'obtention du permis de résidence temporaire sont à la charge des étudiants (prévoir environ 650 yuans).

Bourses partielles d'exemption complète des droits de scolarité

Quinze bourses sont octroyées pour l'exemption complète des droits de scolarité. Chaque bourse couvre la totalité des droits de scolarité normalement exigés des étudiantes et des étudiants étrangers.

Les boursières et les boursiers qui ont reçu l'approbation d'étudier en Chine pour plus d'une année, doivent se soumettre au processus de révision annuelle. Ceux et celles qui terminent ce processus avec succès, se voient accorder le maintien de la bourse pour l'année universitaire suivante. Ceux et celles qui échouent voient suspendre ou annuler leur bourse pour l'année suivante.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. Les personnes possédant la double citoyenneté canadienne-chinoise sont exclues;
- avoir votre domicile au Québec depuis au moins un an et y avoir votre résidence permanente au sens de la Loi sur l'assurance maladie du Québec et du règlement y afférent;
- satisfaire aux exigences des autorités chinoises en ce qui a trait aux niveaux d'études et à l'âge;
- avoir une connaissance suffisante de la langue chinoise pour vous permettre de suivre des cours, de faire des recherches et d'écrire dans cette langue. Toutefois, cette exigence peut être levée s'il est démontré que l'établissement d'accueil peut faciliter votre séjour d'études ou de stage par la présence de traductrices ou de traducteurs ou de professeuses/chercheuses ou de professeurs/chercheurs qui parlent le français ou l'anglais ou encore si le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine offre aux boursières et aux boursiers des cours de langue chinoise.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature soumis en deux exemplaires (dont l'original) doit comprendre :

1. une lettre d'intention qui décrit et justifie votre projet d'études en Chine;
2. votre demande de bourse présentée sur le formulaire prescrit et est accessible sur le site Internet du China Scholarship Council à l'adresse suivante : <http://www.csc.edu.cn/gb/download/zfjsqb.doc>. Celui-ci doit être complété en chinois ou en anglais;
3. l'original ou une copie certifiée conforme de votre diplôme d'études le plus récent accompagné d'une traduction en chinois ou en anglais;
4. votre acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas née ou né au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de votre statut de résident permanent;
5. une photocopie en couleur de votre carte d'assurance maladie du Québec valide;
6. une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année universitaire, ainsi qu'une adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
7. deux exemplaires d'une photographie récente de format passeport;
8. votre curriculum vitae accompagné d'une traduction en chinois ou en anglais;
9. une description détaillée de votre projet d'études, de recherche ou de stage (200 mots ou plus pour une inscription à un programme de 1^{er} cycle, 400 mots ou plus pour une inscription à un programme de 2^e cycle, 500 mots ou plus pour une inscription à un programme de 3^e cycle) accompagnée d'une traduction en chinois ou en anglais (il ne s'agit pas d'une liste des cours à suivre). Veuillez y annexer un plan complet de vos études en vue du diplôme visé en y distinguant très clairement les étapes qui doivent être réalisées dans l'établissement d'attache au Québec et dans l'établissement d'accueil à l'étranger, ainsi que la durée nécessaire du séjour à l'étranger;
10. le relevé de notes **officiel** de votre dernière année d'études collégiales, si vous êtes candidat aux études de premier cycle; les relevés de notes **officiels** de vos études universitaires pour tous les autres niveaux d'études (**envoyés directement à la Direction des affaires étudiantes et de la coopération du ministère de l'Éducation par l'établissement qui les a établis**). Vous devez en outre soumettre une traduction en chinois ou en anglais des documents qui auront été soumis;
11. une attestation de votre niveau de connaissance de la langue chinoise, signée par une professeure ou par un professeur de chinois de votre établissement. Aucun formulaire rempli par un assistant de langue ne sera accepté;
12. deux lettres de recommandation, rédigées sur traitement de texte, en anglais, par des professeures ou des professeurs agrégés (**envoyées directement par leur signataire à la Direction des affaires étudiantes et de la coopération du ministère de l'Éducation**). L'une de ces deux lettres doit être rédigée par votre directrice ou votre directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir se prononcer sur la pertinence et sur la qualité de votre projet après l'avoir examiné;
13. Le formulaire médical prescrit par la Chine complété en anglais par un professionnel de la santé autorisé à exercer la médecine. Le formulaire dûment rempli est valide pour une période de six (6) mois. Le candidat est prié de tenir compte de ce fait dans le choix de la date de son examen médical. (**Veillez noter qu'afin de limiter les frais liés à la constitution du dossier, vous n'aurez à soumettre le formulaire que si le jury québécois recommande qu'une bourse vous soit accordée**).

Outre les documents indiqués ci-dessus, les documents suivants sont requis :

Pour les candidates et les candidats inscrits au 2^e cycle et au 3^e cycle, ainsi que pour les universitaires chevronnés :

- la preuve de votre admission dans l'un des établissements d'enseignement universitaire désignés.

Pour les candidates ou les candidats inscrits dans un programme de musique ou aux beaux-arts :

- un enregistrement sur cassette des créations musicales de la candidate ou du candidat; six photos en couleur de vos travaux (deux esquisses, deux peintures par champ de couleur et deux autres créations).

Les candidates ou les candidats sont priés d'indiquer sur le formulaire d'inscription trois (3) institutions d'enseignement de leur choix parmi les institutions désignées par le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine. À cet effet, nous vous conseillons de consulter le site du Conseil des bourses de Chine à l'adresse Internet suivante :

<http://www.csc.edu.cn>

Si une candidate ou un candidat a communiqué avec une institution ou si elle ou il a été accepté ou accepté par une institution avant de présenter sa candidature, elle ou il doit inclure la lettre d'admission pour permettre au Conseil des bourses de Chine de finaliser son inscription dans cette institution.

Si vous étudiez déjà en Chine, vos relevés de notes officiels doivent inclure les résultats que vous avez obtenus dans ce pays d'accueil.

**Tous les documents doivent parvenir au Ministère de l'Éducation du Québec
au plus tard **31 janvier 2005**.**

**Les dossiers en retard ou incomplets seront irrecevables.
Ils ne seront pas soumis au comité d'évaluation.**

Sélection finale

Les responsables chinois effectuent la sélection finale. L'obtention de la bourse demandée est conditionnelle à votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur de Chine reconnu par les autorités de ce pays. L'attribution des bourses est habituellement annoncée par le gouvernement du Québec.

Renouvellement

Les bourses complètes et les bourses partielles d'exemption complète des droits de scolarité ne sont pas renouvelables à moins de circonstances exceptionnelles soumises à l'appréciation du ministère de l'Éducation du Québec.

Recommandations

1. À votre arrivée dans le pays d'accueil, veuillez transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec vos coordonnées complètes dans ce pays pour que le suivi nécessaire puisse être fait.
2. Après la fin de votre séjour dans le pays d'accueil, veuillez faire parvenir au ministère de l'Éducation un court rapport dans lequel vous ferez l'évaluation de votre séjour en Chine, traiterez de votre adaptation, des perspectives qui s'offrent à vous du point de vue des études ou sur le plan professionnel. Vous pourrez également, le cas échéant, nous faire part de suggestions à l'intention des futurs boursiers et boursières et aborder tout autre sujet que vous jugeriez à propos.

Veillez envoyer votre dossier à:

Monsieur Guy Choquette
Conseiller en affaires internationales

Direction des affaires étudiantes et de la coopération
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : (418) 646-4130
Télécopieur : (418) 643-0622
Courriel : guy.choquette@meq.gouv.qc.ca

Les questions et commentaires peuvent être adressés à [Guy Choquette](#), (418) 646-4130.
Dernière révision le 20 août 2004.

Ce site est optimisé pour le fureteur Microsoft Internet Explorer
avec une résolution de 1024 X 768.

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation
Politique de confidentialité
1035, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2004



[Études collégiales](#)
[Établissements](#)
[Programmes d'études](#)
[Programmes de subvention](#)
[Systèmes informatiques](#)
[Financement et équipement](#)
[Données et statistiques](#)
[Administration et contrôle](#)
[Épreuves uniformes](#)

Bourses d'études ou de spécialisation de 1^{er}, de 2^e et de 3^e cycle à l'étranger

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements sur les programmes d'échanges universitaires, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

UNIVERSITÉ BISHOP'S	UNIVERSITÉ CONCORDIA	UNIVERSITÉ LAVAL	UNIVERSITÉ MCGILL	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	ÉCOLE POLYTECHNIQUE	ENAP	ETS	INRS
TELUQ	UQAT	UQAC	UQAM	UQO
UQAR	UQTR	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE		

UNIVERSITÉ BISHOP'S	UNIVERSITÉ CONCORDIA	UNIVERSITÉ LAVAL	UNIVERSITÉ MCGILL
Madame Diane MILLS Adjointe, bureau du vice-principal McGreer 219 Graduates Scholarships & Programs Université Bishop's Case postale 5000 Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600,	Madame Patricia VERRET Responsable Bureau des bourses d'études supérieures Université Concordia École des études supérieures 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Chambre M 201 Montréal (Québec) H3G	Madame Claire LETENDRE Coordonnatrice aux bourses 2 ^e et 3 ^e cycle Bureau des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins (bureau 2546) Université Laval Cité universitaire Sainte-Foy (Québec) G1K	Monsieur Claude LALANDE Responsable des bourses d'excellence Décanat des études supérieures et postdoctorales Université McGill Pavillon James, bureau 400 845, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A

<p>poste 2267 Télécopieur : (819) 822-9661</p>	<p>1M8 Tél. : (514) 848-2424, poste 3809 Télécopieur : (514) 848-2812</p>	<p>7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656-7775</p>	<p>2T5 Tél. : (514) 398-3990, poste 00774 Télécopieur : (514) 398-2626</p>
<p>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Andrée BOUCHER Agente à l'information Bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal C.P. 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252</p>	<p>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Diane BLAIN Bureau de l'aide financière Université de Montréal C.P. 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6145 Télécopieur : (514) 343-6648</p>	<p>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Suzanne GERVAIS Directrice par intérim Service aux étudiants École des hautes études commerciales de Montréal 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6167 Télécopieur : (514) 340-5636</p>	<p>ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Sylvie MAILHOT Coordonnatrice à l'aide financière Bureau des affaires étudiantes Bureau C-240-3 École polytechnique de Montréal Case postale 6079, Succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4842 Télécopieur : (514) 340-5964</p>
<p>ENAP</p> <p>Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 555, boul. Charest Est, bureau 1304 Québec (Québec) G1K 9E5 Tél. : (418) 641-3000, poste 6864 Télécopieur : (418) 641-3055</p>	<p>ETS</p> <p>Monsieur Olivier RINGUET Service aux étudiants Conseiller en aide financière École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581</p>	<p>INRS</p> <p>Monsieur Michel BARBEAU Agent de liaison des bourses Service des études supérieures Institut National de la Recherche Scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-2518 Télécopieur : (418) 654-3858</p>	<p>TELUQ</p> <p>Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université 455, rue de l'Église Case postale 4800 Succursale terminus Québec (Québec) G1K 9H5 Tél. : (418) 657-2747, poste 5316 Télécopieur : (418) 657-2094</p>
<p>UQAT</p> <p>Madame Thérèse DUBREUIL Responsable de l'aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727</p>	<p>UQAC</p> <p>Madame Madeleine DELISLE Responsable aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016 Télécopieur : (418) 545-5012</p>	<p>UQAM</p> <p>Monsieur Daniel GOURDE Service à la vie étudiante - aide financière Université du Québec à Montréal Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987-8739</p>	<p>UQO</p> <p>Madame Ghislaine PERRAS Agente d'administration et d'inscription registraire Bureau du registraire Pavillon LB, Local B-0156 Université du Québec en Outaouais 101, rue St-Jean-Bosco Case postale 1250, succursale B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 595-3900, poste 1842 Télécopieur : (819) 773-1835</p>

<p>UQAR(Rimouski)</p> <p>Madame Lise BLANCHETTE Responsable de l'aide financière Services aux étudiants Université du Québec à Rimouski (Campus de Rimouski) 300, allée des Ursulines (local E-105) Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724- 1525</p>	<p>UQAR(Lévis)</p> <p>Monsieur Sébastien DUBÉ Coordonateur Services aux étudiants et dossier étudiant Université du Québec à Rimouski (Campus de Lévis) 55, rue du Mont-Marie Lévis (Québec) G6V 8R9 Tél. : (418) 833-8800, poste 269 Télécopieur : (418) 833- 1113</p>	<p>UQTR</p> <p>Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376- 5199</p>	<p>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</p> <p>Monsieur Luc RAÎCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke 2500, boul. de l'Université, Local E1-0118-1 Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-8000, poste 3959 Télécopieur : (819) 821- 7930</p>
--	--	---	---

Les questions et commentaires peuvent être adressés à [Guy Choquette](#), (418) 646-4130.

Dernière révision le 29 septembre 2003.

Ce site est optimisé pour le fureteur Microsoft Internet Explorer
avec une résolution de 1024 X 768.

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation
Politique de confidentialité
1035, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2004